



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 5 mars 2007*

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 6/03/2007

Reçu en Préfecture le :

**D - 20070153**

CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 5 mars Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 16h45*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO,

**Excusés :**

M. Jean-Marc GAUZERE, Mme Christine CHARRAS, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jacques COLOMBIER,

***Restauration scolaire. Maintenance préventive et corrective  
des équipements de pointage. Avenant au marché 05/0710.  
Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTÉ Adjoint au Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D°20050671 du 19 décembre 2005, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un marché négocié sans mise en concurrence pour droits exclusifs avec la société APPLICAM pour continuer la maintenance de l'ensemble du système de pointage des écoles mais aussi afin de prévoir des évolutions matérielles ou logicielles liées à l'émergence de nouvelles normes en matière de cartes. Egalement pour prévenir la construction de nouvelles structures scolaires, ou à tout nouveau besoin de gestion des services municipaux autour du développement de la carte ville.

Le marché à bons de commande a été notifié le 11 janvier 2006 pour 4 ans et pour un montant minimum de 200 000 € TTC et maximum de 600 000 € TTC.

La refonte en cours du système informatisé de la petite enfance avec l'utilisation de la carte ville comme support de pointage et de paiement impose l'acquisition de nouveaux terminaux et logiciels associés. Ces fournitures n'étaient pas prévues dans le marché initial.

Ainsi, sur la base des spécifications détaillées établies par la Direction de l'Organisation et de l'Informatique, Il y a lieu de passer un avenant au marché n°05/0710 sans incidence financière, la dépense n'exédant pas le montant maximum du marché.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (administration générale de la collectivité), articles 2031-205-2183-2313-232-6156-6184-617.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 5 mars 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTÉ**

